
Adresse des sociétés populaires des sections de la Montagne et de la Raison, séantes aux Andelys, qui félicitent la Convention sur le décret en faveur des hommes de couleur et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des sociétés populaires des sections de la Montagne et de la Raison, séantes aux Andelys, qui félicitent la Convention sur le décret en faveur des hommes de couleur et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 611;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31359_t1_0611_0000_5

Fichier pdf généré le 22/01/2023

volutionnaire que vous avez décrété a creusé le tombeau qui doit engloutir les tyrans couronnés avec leurs agents. Tous les peuples vont enfin se lever pour les y précipiter. Que l'infâme Pitt et le monstre imbécile dont il est l'âme n'espèrent plus se dérober au sort qui les attend. Point de trêve, point de paix pour les scélérats. Guerre, Guerre aux tyrans; et ne posons les armes que lorsque tous ces mangeurs d'hommes auront rejoint Capet leur digne collègue.

Citoyens représentants, nous vous félicitons de vos travaux immortels. Vous venez de rendre à l'humanité plusieurs milliers d'individus dont l'esclavage étoit une injure aux droits de l'homme. La nature vous a fait entendre son vœu et vous l'avez rempli. Organes de la Nature vous avez dit aux Noirs des isles françaises, soyez libres et ils sont devenus libres; vous leur avez dit, soyez républicains et dignes du nom français, et plusieurs millions d'hommes vont s'armer pour écraser nos ennemis sur les mers, tandis que nous allons les combattre sur le Continent.

Continuez, amis de la Patrie, à mériter la confiance d'un peuple libre et guerrier, avec des républicains français, vous pouvez tout oser, restez fermes à votre poste et le triomphe de la République est assuré et les peuples brisent leurs fers.

Vive la République une et à jamais indivisible. Vive la Montagne. »

R. LEROY (*présid. provisoire*), HERPIN (*sans-culotte, secrét. provisoire*).

6

Les sociétés populaires des sections de la Montagne et de la Raison, séantes aux Andelys, annoncent que les citoyens de cette commune sont à la hauteur des circonstances; elles félicitent la Convention sur le décret rendu en faveur des hommes de couleur, et l'invitent à ne pas quitter le gouvernail du vaisseau, qu'elle ne l'ait conduit au port.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Andelys, s.d.] (2).

« Législateurs,

Nous sommes à la hauteur des circonstances. Le fanatisme est terrassé dans notre commune. Nous avons aboli le culte extérieur. Nos ci-devant églises sont converties en Temple de Raison. Nous les avons dépouillées de tous les hochets de la superstition. et c'est dans leur enceinte qu'au lieu de chômer la gothique légende, nous fêterons les décades, et que nous étudions les loix qui émanent journellement de votre sagesse. Nous avons fait, avec un empressement patriotique, le sacrifice de toutes les richesses et de tous les métaux quelconques que nos ci-devant églises renfermoient, et qu'une religion mal entendue dans son principe mais dont l'effet se trouve très utile dans les circonstances y avoit accumulé. Quel plus digne usage, quel

plus digne emploi des Républicains peuvent-ils leur assigner que de les destiner à servir dans vos mains à accélérer la chute des tyrans ligués contre notre sainte liberté, à briser les fers du monde esclave.

Et toi, Montagne sacrée, génie tutélaire de la République, poursuis tes glorieux destins, l'immortalité t'attend au bout de ta carrière. mais reçois d'avance nos félicitations sur tes travaux et principalement sur le décret que tu viens de rendre en faveur de nos frères les gens de couleur. Nous te conjurons de n'abandonner le gouvernement du vaisseau de l'Etat qu'après l'avoir conduit au port à travers tous les écueils qui paroissent encore le menacer et qu'après avoir forcé nos ennemis à admirer et à reconnoître en frémissant notre sublime Constitution. »

BOREL (*présid.*), COCU dit CHAPELLE (*v.-présid.*).

7

L'agent national du district d'Ussel annonce que toutes les communes ont apporté les hochets de la superstition; que l'anniversaire de la mort du tyran a été célébré dans le temple de la Raison, au chef-lieu de district; que le peuple adore la liberté et en est digne; il invite la Convention à rester sur la Montagne, jusqu'à ce qu'elle ait proclamé la République universelle, et demande des subsistances.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi à la commission des subsistances (1).

8

Les habitans de la commune de Gruchet annoncent qu'ils ont déposé sur l'autel de la patrie l'argenterie de leur église convertie en temple de la Raison; ils adhèrent à tous les décrets de la Convention, et l'invitent à rester à son poste.

Meniton honorable, insertion au bulletin (2).

[Gruchet, 24 vent. II. A la Conv.] (3).

« La commune de Gruchet, enflammé de l'amour du plus pur républicanisme et marchant à grands pas dans le chemin de la Raison, a déposé sur l'autel de la patrie 25 marcs 5 onces 7 gros d'argenterie provenant des ornements de son temple dont on fera la dédicace au prochain décade; elle ne pouvoit en faire un meilleur usage que de les destiner au bonheur de la République et au soulagement de ses frères d'armes; bientôt le dépôt consacré à renfermer le vestiaire des héros de la France va recevoir les dons multipliés de généreux citoyens.

Ce n'est pas, Citoyens représentants, pour captiver vos éloges que cet exposé brille à vos yeux, la commune par son procédé s'est acquitté d'un devoir sacré, d'un devoir que tout bon citoyen doit remplir avec joie. Vous saurez, fondateurs de la République, que sa plus grande

(1) P.V., XXXIII, 395. Bⁱⁿ, 28 vent.

(2) C 295, pl. 995, p. 4.

(1) P.V., XXXIII, 395.

(2) P.V., XXXIII, 395, Bⁱⁿ, 29 vent. (suppl^t).

(3) C 294, pl. 975, p. 14.